

Cote de l'argent

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le pays du dimanche**

Band (Jahr): **3 (1900)**

Heft 147

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-250081>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

quelques trucs employés par les ex-édiles pour faire des rentes à leurs amis politiques aux frais des contribuables parisiens.

Un illustre inconnu faisait un livre médiocre. Le conseil votait l'achat pour le compte de la Ville, d'un grand nombre de volumes très largement payés.

Un autre était censé « faire des recherches » sur l'histoire de la Commune, et le conseil lui allouait deux mille francs par an pour les susdites recherches.

Bien d'autres subventions n'étaient que des cadeaux déguisés — mal déguisés d'ailleurs — et les hommes bien informés prétendent que les pots aux roses apparaîtraient innombrables si l'on se donnait la peine de les chercher.

Justice chinoise. — En Chine, les juges sont tenus de rendre justice à toute réquisition : dans l'allée, toujours ouverte, de la maison d'un magistrat se trouvent une table, un fauteuil recouvert d'étoffe rouge, et un gong.

Tout plaignant a le droit de venir, à n'importe quelle heure du jour et de la nuit, frapper le gong, et le juge doit se rendre sans tarder à cet appel. Il écoute la plainte et donne séance tenante l'ordre de faire comparaître l'accusé et le témoin.

L'instruction par exemple, est moins simple, surtout moins paternelle : accusé, témoins et quelquefois plaignant, sont enfermés dans la prison — et quelle prison ! une geôle chinoise ! Ils y restent aussi longtemps que dure l'affaire, et le juge leur fait généralement appliquer, aux uns comme aux autres, la torture, « pour activer la recherche de la vérité. »

Le jour des débats, le magistrat s'assied dans le fauteuil recouvert d'étoffe rouge, tandis que les parties et leurs témoins se tiennent à genoux, le corps replié en deux ; le reste de l'assistance est debout.

Dans ces conditions, ni les intéressés ni leurs témoins n'entrent dans les longs développements ; quant aux avocats, menacés du bambou si leur éloquence était trop verbeuse, ils évitent de parler inutilement.

Tout se passe, on le conçoit, avec célérité.

Le tour de l'Europe à pied. — Actuellement se trouve à Paris un journaliste serbe, M. Michaël Milovanowitch, âgée de vingt-quatre ans, qui a entrepris de faire le tour de l'Europe à pied et sans autre ressources que celles qu'il se procure en envoyant de tous les points de son parcours, aux journaux de son pays, le récit de son voyage.

M. Milovanowitch a déjà parcouru 19,850 kilomètres. Il a traversé l'Autriche, la Hongrie, la Roumanie, la Russie, la Turquie, la Grèce, la Bulgarie, l'Allemagne, le Suède, la Norvège, le Danemarck et la Belgique ; il a passé par plus de six cents villes et villages. M. Milovanowitch fait en moyenne, 60 kilomètres par jour.

L'intrépide marcheur séjournera une huitaine à Paris. Après quoi il se dirigera vers le Havre, où ils s'embarquera pour l'Angleterre. Il visitera l'Ecosse et l'Irlande, se rendra en Espagne, puis en Italie et rentrera en Serbie. M. Milovanowitch est parti de Belgrade le 5 avril 1899 ; il compte y être revenu le 5 avril 1901.

Terminons par ce détail : le hardi marcheur a déjà usé huit paires de chaussures.

* * *

Prophéties à retenir. — On a parlé ces jours, d'un M. Magon de Granselve qui a prédit, il y a quinze ans, que le roi Humbert mourrait en 1900.

Le même auteur, dans la même brochure (*Horoscope des vingt-cinq souverains*) annonce que le roi des Belges Léopold II mourra le 5 mars 1905 et que l'empereur d'Autriche François-Joseph vivra jusqu'au 24 février 1911.

C'est terrible comme précision. Le fâcheux, c'est que, dans cinq ans et dans onze ans, nous aurons totalement oublié les prédictions susdites et que nous ne songerons pas à les confronter avec les faits.

* * *

On annonce de Moscou qu'un riche négociant de cette ville M. Astrachow, consacre trois millions de roubles à la création d'une université pour femmes. L'autorisation gouvernementale a été obtenue. La nouvelle institution comprendra des facultés de médecine, de mathématiques et de sciences naturelles.

Recréations du dimanche

Solutions aux questions posées dans le N° 145 du *Pays du Dimanche* :

566. ANAGRAMME.

Braïse. Baiser.

567. CURIOSITÉS.

Le plus petit Journal du monde paraît chaque semaine à Mexico. Il se compose de quatre pages de treize centimètres sur sept. Il a pour devise : « *Peu de paille et beaucoup de grain.* »

568. MOT CARRÉ.

S E C R E T
E C R E T E
C R E T I N
R E T A R D
E T I R E R
T E N D R E

569. VERSIFICATION FRANÇAISE.

Vers à reconstruire.

BEAUTÉ PASSÉE.

Zélis disait, non sans douleur :
« Mon front des lys eut la couleur,
Ma bouche eut l'incarnat des roses printanières. »
Vous n'avez rien perdu, consolez-vous, Zélis.
L'incarnat est sur vos paupières
Et sur vos cheveux sont les lys.

MILLEVOYE.

Ont envoyé des *Solutions partielles* : MM. Un groupe de Romands à Lœrrach (Baden) ; Urbinus Lubinus Allobrogus ; Eureka à Délémont ; Cincinatus à Bienne.

574. ENIGME.

L'on ne connaît en moi ni fin ni commencement ;
Neuf frères différents m'accompagnent et m'ai-
[dent] ;
Tout seul je ne vaudrais rien ; mais quand ils me
[précèdent],
On peut me faire alors valoir infiniment.

575. COQUILLES AMUSANTES.

N° 1. — Les sens n'ont pas de bonté de faire aller le bal toujours de ris en ris.

N° 2. — Dans cette saison, tout le monde a des chevaux gras.

N° 3. — Les pieux avis et les pieux élus font les veilleurs.

N° 4. — Sitôt gris, sitôt vendu.

N° 5. — Il faut vendre la toile selon le vert.

576. MOTS EN CROIX.

Composer une *Croix* sur les noms de deux batailles avec les lettres suivantes :

a, e, e, g, i, l, n, s, s, u, y.

×
×
×
×××××
×
×
×

577. MÉTAGRAMME.

Sur mes cinq pieds, je suis matière très brillante,
Qu'on trouve dans les eaux ;
Chef changé, je deffens une aquatique plante,
Croissant près des roseaux.

Envoyer les solutions jusqu'au mardi soir, 6 novembre prochain.

Bons mots

Un de nos excellents campagnards revient de l'exposition où il était allé logé dans un hôtel confortable éclairé à l'électricité.

— Et bien, lui demandent les amis, t'es-tu bien amusé ?

— Ben sûr, très bien ; n'y a qu'une chose qui m'avions gêné. J'ons mal dormi tout le temps, à cause d'une lumière qui brûlait toute la nuit dans ma chambre.

— Mais, nigaud, il fallait souffler dessus pour l'éteindre.

— J'pouvions point ; elle était enfermée dans une bouteille.

* * *

M. de Calino a fait l'ouverture de la chasse, de piteuse façon ; il a raté tous les coups qui se présentaient à lui.

Furieux, il se rend chez son armurier :

— Vous allez me changer ce fusil, et tout de suite...

— Pourquoi donc ?

— Parce que... parce que... il doit être membre de la Société protectrice des animaux !

* * *

Toto, en écrivant à son parrain, a fait un gros pâté au bas de sa lettre.

— Il va falloir la recommencer, lui dit sa mère.

Toto, pour esquiver la corvée :

— Mais, petite mère, quand elle sera dans l'enveloppe, ça ne se verra pas !

Cote de l'argent

du 24 octobre 1900.

Argent fin en grenailles. fr. 115. — le kilo.

Argent fin laminé, devant servir de base pour le calcul des titres de l'argent des boîtes de montres . . . fr. 117. — le kilo.

L'éditeur : Société typographique de Porrentruy.